

Saint-Denis, le 16 OCT. 2024

*Le Président*

Objet : PLF et PLFSS 2025 – impact sur le Département de La Réunion

Monsieur le Premier Ministre,

J'ai pris connaissance des projets de Loi de Finance et de Loi de Financement de la Sécurité Sociale pour 2025 qui ont été présentés la semaine dernière.

Si je ne méconnaissais aucunement les difficultés propres au contexte actuel, je tenais à vous faire part de ma vive inquiétude quant aux dispositions frappant les collectivités locales et notamment celles des Outre-Mer.

Même si j'ai noté avec une satisfaction mesurée, lors de mes échanges avec le ministre des Outre-mer, que Le Département de La Réunion ne sera pas concerné par le fonds de soutien de 5 Md€ provenant des collectivités locales, la diminution de 250 M€ des crédits de la mission outre-mer affectera notamment les budgets des collectivités locales et le logement social.

La Réunion et nos collectivités doivent être épargnées. De plus, avec 45 000 familles Réunionnaises en attente d'un logement social, La Réunion connaît une vraie crise dans ce domaine. Ce qui affecte aussi fortement le secteur du BTP, un des piliers de notre économie, soutenu par la commande publique des collectivités territoriales.

Au vu des critères économiques et sociaux dégradés, nous avons besoin du soutien de l'État pour continuer à lutter contre la précarité, le chômage, les violences intrafamiliales et urbaines. L'insertion des jeunes, la lutte contre la vie chère, le bien vieillir, le développement d'une société inclusive, l'accompagnement des entreprises et la préservation de la Loi d'exonération des charges sociales patronales doivent rester nos priorités. Si ces enjeux étaient impactés par les mesures du projet de loi de finances, tous nos efforts seraient réduits à néant.

Pour le Département de La Réunion, l'abaissement du seuil de compensation du FCTVA ainsi que le gel de la TVA en 2025 vont venir fragiliser encore plus notre équilibre budgétaire, déjà lourdement impacté par la chute des droits de mutation et de la péréquation. Les dépenses liées à l'Allocation personnalisée d'autonomie et au vieillissement connaissent des augmentations extrêmement rapides avec la création de nombreuses places en établissements afin de rattraper le retard de notre offre médico-sociale.

Nos Outre-mer doivent relever des défis de société majeurs notamment le vieillissement de nos populations.

**Monsieur Michel BARNIER**  
**Premier Ministre**  
**Hôtel Matignon**  
**57 rue de Varenne**  
**75007 PARIS**

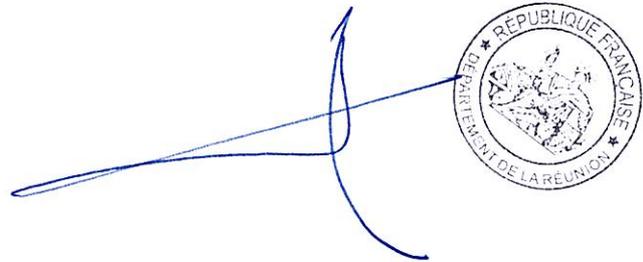
De ce point de vue, je déplore que le Projet de loi de financement de la Sécurité sociale 2025 ne contienne en l'état aucune disposition concernant la refonte des concours CNSA, et ce malgré les travaux déjà conduits par le Comité des Financeurs, qui avaient identifié les enjeux de la perte d'autonomie en Outre-Mer et la nécessité d'y apporter une réponse et un financement spécifique. Je me permets donc de vous réitérer ma demande de plafonner le reste à charge de l'APA et de la PCH en Outre-Mer, à un seuil qui nous permette de maintenir des marges de manœuvre suffisantes pour continuer à exercer nos compétences réglementaires.

Profondément attaché à la bonne gestion des deniers publics et au maintien des fondamentaux budgétaires de ma collectivité, j'ai participé à l'expérimentation de la certification des comptes locaux. À ce jour, le Département de La Réunion voit ses comptes certifiés avec un faible taux d'endettement. Cette gestion rigoureuse de nos finances représente notre participation continue à l'effort de maîtrise de la dépense publique.

Néanmoins, les perspectives des prochaines lois de finances me conduisent à nourrir la plus grande préoccupation quant à nos capacités à poursuivre nos politiques publiques alors que celles-ci n'ont jamais été autant nécessaires face à la triple crise économique, sociale et écologique qui touche notre territoire ultramarin.

Sachant pouvoir compter sur votre appui face à ce défi sans précédent, je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de ma plus haute considération.

*Bien à vous,*



Cyrille MELCHIOR